

Compte-rendu de la Commission Départementale d'Action Sociale 40 permanente du mercredi 30 janvier 2019

Présents : Mme la Secrétaire Générale de la DSDEN des Landes;
une administrative du SPAJ - une assistante sociale des personnels l'EN des Landes –
2 représentants MGEN - 3 représentants syndicaux (1 FO + 2 FSU)

Excusés : 1 A.S. et le représentant UNSA-Educ. (En congrès syndical)

Première CDAS de l'année 2019

11 dossiers à étudier :

- 11 demandes d'aides accordées

Début de la commission 9h15

Tour de table pour les nouveaux membres de la commission.

Un souci informatique retarde le début des travaux, nous travaillerons sans support visuel, à l'écoute de la présentation des dossiers par l'AS.

Questions

- Représentante FSU : est-il possible d'envoyer plus tôt les convocations ?
- Administration : vous êtes informés avant de recevoir les convocations, proposition de projet d'un calendrier acceptée par tous (CDAS toutes les 6 semaines environ dont une la première quinzaine de juillet).
Les jours de CDAS : peu importe, mais le mercredi après-midi est refusé par les représentants syndicaux.
- Représentante FSU : est-il possible de mieux informer les personnels, exemple : un mail de l'IA en début d'année au directeur ?
- Administration : les informations existent et circulent et les syndicats ont aussi des plaquettes en ligne ou papier qui permettent de diffuser les informations. Les personnels sollicitent aussi beaucoup l'AS par bouche-à-oreille.

L'administration informe notamment lors de l'entrée dans le métier, il y a un projet de VADEMECUM en cours de validation, mais c'est compliqué, car il y a énormément de métiers différents. De plus, il est complexe de vulgariser des notions de droit notamment pour un public précaire.

- MGEN : l'employeur répond à son devoir d'information : les personnels reçoivent l'information à un moment où ils n'en ont pas forcément besoin, noyé dans un flot d'informations.

- Assistante Sociale : Les crédits 2019 n'ont pas encore été transmis, le Rectorat propose de fonctionner sur la base de l'an dernier : en 2018 il y avait 24 857 euros d'aides perçues, donc un enveloppe d'environ 6216 euros pour la première CDAS, soit 25 % de la dotation.

Il n'y a pas eu d'informations pour les prêts.

Etude des demandes

Présentation par l'A.S.

1. Montant de l'aide distribuée : 600 euros (AESH, combler un découvert hivernal)
2. Montant de l'aide distribuée : 500 euros (enseignant Lycée Pro, soutenir une reconversion professionnelle d'autant plus que cette personne parle de démissionner alors qu'il représente une « valeur ajoutée pour l'EN »).
3. Montant de l'aide distribuée : 700 euros (soucis financiers en partie liés au retard de versement de l'acompte aux AESH)
4. Montant de l'aide distribuée : 600 euros (AEd)
5. Montant de l'aide distribuée : 900 euros (AVS)
6. Montant de l'aide distribuée : 400 euros (comblant un découvert, Enseignant Lycée contractuel après une reconversion professionnelle qui continue des études tout en ayant fait face à une situation médicale grave)
7. Montant de l'aide distribuée : 800 euros (retraité, soutien pour aider à une séparation avec double résidence et frais de santé pour enfant)
8. Montant de l'aide distribuée : 300 euros (AED avec des frais de santé pour enfant, il existe une CDAS au niveau de la sécurité sociale pour pourrait être sollicitée ainsi que le CDAL pour faire valoir ses droits face à une promesse écrite de l'employeur non tenue à ce jour)
9. Montant de l'aide distribuée : 800 euros

Présentation par Mme Legrand pour rassurer rapidement les personnels ayant eu des agios suite au retard du versement d'acompte (personnel AESH)

10. Montant de l'aide distribuée : 51 euros
11. Montant de l'aide distribuée : 210 euros (pièces justificatives en attente)

Total des montants des aides distribuées : 5 861euros

Fin de la commission : 10h50

Sarah MOREAU

*Représentante titulaire de la FNEC FP-FO 40
à la Commission Départementale d'Action Sociale*

Pour tout contact :

**Sarah MOREAU au 06 51 10 88 40 / sarah.moreau@ac-bordeaux.fr
ou
Nadège DUCOM au 06 74 64 62 07 / nadededucom@yahoo.fr**